

Communication de Monsieur Gérard GORCY



Séance du 6 novembre 2000



La Mode de l'Abréviation et de la Troncation Verbale en Français Contemporain

Avant tout, je vous dois une double excuse. J'ai pu dérouter certains d'entre vous, car ils m'en ont parlé, par le libellé du titre de cette communication et par l'usage que je fait du mot *troncation*. Il s'agit pourtant d'un terme de linguistique déjà employé dans cette discipline dans le dictionnaire de Cotgrave en 1611 et repris dans le *Larousse encyclopédique* en 1964. Le sens général de *mutilation* qu'offre ce mot, formé sur le supin *truncatum* du latin *truncare*, est attesté en 1495 et est enregistré dans le dictionnaire d'ancien français de Godefroid.

La troncation, dont il sera question maintenant, est définie comme suit dans le *Trésor de la langue française* (t.16, p. 666) : « *Procédé d'abrégement des mots polysyllabiques qui consiste à supprimer une ou plusieurs syllabes à l'initiale ou, plus souvent à la finale* ». Et dans le *Dictionnaire de linguistique* de Larousse, publié en 1972, on propose l'exemple suivant : « *Dans la langue populaire, la troncation s'accompagne parfois de l'addition de la voyelle o : un prolo (prolétaire), un apéro (apéritif)* ». Voilà, je l'espère, l'usage de troncation légitimé ! Certains linguistes appellent le mot tronqué un *troncat* : j'évoque ce terme pour ne pas l'employer par la suite.

Ma deuxième excuse est de traiter devant vous un sujet général, alors que vous préféreriez peut-être l'analyse érudite autour d'une étymologie ou de plusieurs étymologies difficiles proposées sur un mot. Mais nous avons tous la langue française en partage et nous en som-

mes les usagers. Il faut cependant que des greffiers des usages, des modes linguistiques soient plus attentifs et fassent partager leurs réflexions sur des pratiques qui peuvent altérer le bon usage français ou, comme disent les Québécois, sa parlure. Veuillez me compter, sans doute comme la majorité d'entre vous, parmi ces observateurs et aider une grande académie de province comme l'Académie de Stanislas à remplir un de ses buts : veiller à la qualité de la langue et sauvegarder le patrimoine linguistique. Comme le disait Louis Meigret à qui l'on doit la première grammaire française en 1550 : « *Scrupuleux greffier de l'usage, le grammairien a un objet : « la langue en son vif », dont il doit rendre compte* ». Aujourd'hui le vif, ce pourrait être le *parler en raccourci*, auquel Denis Slatka consacrait une chronique dans *Le Monde* (04.07.1997, p. VIII) ; le vif, ce pourrait être les tentatives d'allègement subies par la langue (on allège bien le beurre et la margarine, n'est-il pas vrai ?). Il s'agit explicitement de troncations, comme si le français était devenu trop lourd pour la langue et les oreilles des jeunes gens et des jeunes filles, même alertes et pleins d'allant.

Remarquez les salutations d'au-revoir : à *plus !*, à *toute !* pour « à plus tard », « à tout de suite » ou « à tout à l'heure ». On entend alors des deux derniers phonèmes /s/ et /h/ alors qu'ils disparaissent quand le phonème suivant commence par une voyelle ou un *h* aspiré. Se trouve oblitérée dans la prononciation la distinction de *plus* adverbe correspondant à *ne* dans *je n'en veux plus* et de *plus*, adverbe signifiant « davantage » dans *j'en veux plus*. Bientôt, les jeunes locuteurs confondront les deux *plus*, comme ils confondent déjà dans la graphie et la prononciation le futur et le conditionnel.

En dénonçant les dangers que court actuellement le français, les chroniqueurs ont fait la part trop belle à l'invasion des mots empruntés à l'anglo-américain, souvent mal naturalisés, car ne portant pas les marques de genre et de nombre comme *cool* par exemple. J'ai montré ici même comment la création de mots-valises peut à la fois satisfaire le goût de la fantaisie verbale et fertiliser la terminologie scientifique. J'appelle votre attention cette fois sur un phénomène de décomposition interne de la langue qui peut exercer des ravages dans le lexique, la syntaxe et l'orthographe.

Après avoir fait un constat rapide de la situation, je me propose d'en faire un éclairage historique et sociologique, puis de formuler des observations d'ordre grammatical, sémantique, phonétique et graphique. Je commenterai pour finir un échantillon de termes tronqués à partir de la nomenclature d'une même lettre tirée de répertoires dont je vais parler dans la suite.

1 - Constat

J'avoue cependant que j'ai eu l'idée de proposer une communication sur ce sujet quand j'ai découvert le 19 avril dernier ces textes lus dans un journal et un hebdomadaire ; le premier est tiré du journal *Le Monde*, où je lis ceci (19 avril 2000, p. 32) : « *Ces films [Désirs humides, réalisé en 1974 et le Rideau de Fusuma, de 1973] font partie du genre roman-porno (contraction de romantique et de pornographique)* », construction pour le moins amphibologique ! Le second est tiré du *Nouvel Observateur* 13-19 avril 2000, p.114) : « *Albin Michel [...] vient de publier un livre très astucieux, le Guide du monde entier à Paris, de Sophie Roche [...]. Commencez par l'Australie [...]. Les Australiens raffolent des abréviations. Oz, par exemple, signifie Australie, barbie est un barbecue. Cet anglais à la sauce australienne, ça s'appelle le strinc* ». Le parler en raccourci en viendrait-il à imiter même l'anglais ?

Essayons d'y voir plus clair en nous appuyant sur trois sources principales : d'abord un recueil d'abréviations du français familier, populaire et argotique réunies par K.E.M. George en 1983 et publié dans la collection des *Datations et documents lexicographiques* de Bernard Quemada par l'Institut national de la langue française ; ensuite, une étude intitulée *Regards sur la troncation en français contemporain* publiée en 1996 par le même laboratoire, les auteurs étant Claudette Groud et Nicole Serna ; enfin l'article du morphème -O-, finale et finale en apocope, publié en 1986 par le *Trésor de la langue française* (tome 12). Comme la troncation est une manifestation essentiellement orale mais non exclusivement, seront écartés du champ de l'étude les sigles et les abréviations purement graphiques, comme celles utilisées fréquemment dans les petites annonces, les mots composés dont un des termes a été supprimé (*chewing-[gum]*) et les emprunts déjà tronqués dans la langue d'origine (*glam[our]*).

2 – Historique et sociologie

Citons K.E.M. George : « *Les dérivés des prénoms mis à part (nigaud, margot, catin, colas) la troncation lexicale est une phénomène récent dans l'histoire du français. On trouve peu d'exemples avant 1850 (Esnault en signale une cinquantaine seulement). Par contre, la seconde moitié du siècle voit la création de centaines d'abrévés, qui caractériseront désormais l'usage oral jusqu'au point où bon nombre d'entre eux prendront par la suite leur place dans les ouvrages de référence usuels et où certains supplanteront la forme d'origine dans l'usage courant (auto, cinéma, kilo, métro, pneu, radio, taxi, vélo). On assistera même à des étapes successives de réduction . Ainsi administration est passée à administrasse, administr, admini, stration, strass, stra et astra (illustrant à la fois l'apocope et l'aphérèse) ; combinaison a donné*

combinaise et combine ; pensionnaire a engendré pensio, pensco, penco, pens, pen. On hésitera souvent entre finale vocalique et finale consonantique : certi(f), exa(m), insti(t), pre(m). Même les abrégés disyllabiques et trisyllabiques courants pourront subir une réduction supplémentaire : cinéma>ciné, apéro>apé, kilo>kil, micro>mic, taxi>tac » (op. cit, p. VII-VIII).

Aujourd'hui, c'est par milliers et non par centaines que l'on compte ces mots abrégés, recensés par les dictionnaires d'argot, par exemple Delvau, *L'Argot du milieu*, nouv. éd. en 1948 ; Esnault, *Dictionnaire des argots*, Larousse, 2^e éd. 1965 ; Sandry et Carrère, *Dictionnaire de l'argot moderne*, 1953 ; Pierre Merle, *Le Dico du français branché*, éd. complétée en mai 1999.

La littérature romanesque fournit main abrégé de l'argot militaire ou de l'usage familial et argotique. Voici quelques noms d'auteurs : Boudard, Fallet, Simonin et, dans le roman féminin : Rochefort et Sarrazin. Autres domaines riches en abrégés : la correspondance, par exemple celle de Verlaine et la presse, dont j'ai donné *supra* quelques échantillons. Les troncations fleurissent dans les quotidiens ou les magazines à grand tirage comme le *Nouvel Observateur*, l'*Express*, le *Figaro Magazine* et par là, elles envahissent la langue courante : « *Tout le monde, même sans le savoir, connaît le « rac », le parle ou l'entend parler. Mais si : le rac, c'est la prose en raccourci »* écrivait Marthe Richard dans *Le Point* du 24 mai 1990 (cité par Cl. Groud et Nicole Serna, op. cit. p. VIII). De fait, certaines troncations comme *bac, hebdo, stéréo, télé* sont si bien installées dans la langue courante qu'elles ont fini par s'imposer à l'écrit et dans les discours d'une certaine tenue.

La troncation des mots répond à des motivations diverses selon les milieux où elle s'exerce, et elle s'est pratiquée d'abord dans trois milieux spécifiques : les groupes sociaux marginaux, plus ou moins fermés et par extension, les jeunes de toutes les classes sociales dans le public scolaire et universitaire, dans des milieux professionnels enfin.

Pour les marginaux, qui veulent être en marge de la société des adultes, la troncation est un procédé qui écarte et exclut ceux qui ne sont pas du groupe et en même temps favorise et entretient la connivence des membres du groupe. A ce désir de singularisation s'ajoute souvent une dimension ludique : jouer avec les mots est aussi une manière de se démarquer par la parole.

Chez les scolaires et les étudiants, les abréviations permettent de se donner une langue d'initié, pour épater le bourgeois et les parents.

Chez les professionnels, la troncation répond à un besoin d'économie et de simplification des termes constamment utilisés et aussi à un besoin d'appropriation quant on est extérieur à ces milieux pour rendre

des termes familiers, généralement sentis comme incompréhensibles, voire hostiles : on dira le *cathé* pour *cathéter*, la *méta* pour *métastase*, la *muco* pour *mucoviscidose*, etc. Peu de secteurs de la vie sociale, politique et professionnelle sont épargnés par cette invasion : l'administration (*chef de cab, décentralo*), l'audiovisuel (*rediff*), le cinéma (*coprod, doc, exclu, filmo*), le commerce (*distrib, négo, petit comm*), le sport (*athlé, rando*), la vie quotidienne (*l'aspi, le déj, le dentif, la grasse mat*).

3. Observations grammaticales, sémantiques, phonétiques et graphiques.

3.1 Observations grammaticales.

La troncations porte principalement sur des substantifs et des adjectifs, simples ou composés. En voici quelques exemples : le *calif* est un comprimé d'ectasy californien, la *commémo* la médaille commémorative, la *techno* désigne la musique obtenue par source technologique. La transformation grammaticale entraîne le plus souvent une spécialisation sémantique : les TRANS (nom propre) signifient « Rencontres transmuseales ».

Les adverbes tronqués, très peu nombreux, utilisent, surtout dans le parler jeune et branché, la substitution des suffixes ou morphèmes – *o* ou *os* : *perso, tranquillo, faiblos, légeros, peinardos*.

Les verbes ne sont pratiquement pas représentés, ce qui est attendu, puisque la troncation, en retranchant la désinence, supprime les marques verbales de la personne, du temps et d'aspect. Ainsi *bigo* pour *bigophoner* comme dans *je vais bigophoner* est totalement inopérant dans d'autres constructions en phrase.

On observera enfin que la troncation s'effectue surtout par apocope (chute de la fin du mot) plutôt que par aphérèse (chute du début du mot). Les exemples favoris des lexicologues pour illustrer ce dernier cas sont *bus* (*autobus*) et *pitaine* (*capitaine*). Mais on peut aussi mentionner *sifflard* pour *saucifflard, ricain*, qui a supplanté *amerlot* après la Seconde Guerre Mondiale et, plus près de nous, *tiag* pour *santiag*, botte mexicaine portée par certains jeunes dans les années 1970-1980. D'autres aphérèses traduisent une prononciation relâchée : *blème* pour *problème*, *jour* pour *bonjour*, et ce, particulièrement dans la presse et les bandes dessinées.

3.3 Observations sémantiques

En réduisant le plus souvent le nombre des syllabes, la troncation augmente l'homonymie et installe l'ambiguïté : *autobio* correspond à *autobiographie* et *autobiographique* alors que *bio* référera à *biologie, gratis* renvoie à *gratuit* (*c'est gratos !*) et *gratis*. Seul le contexte permet de lever

l'ambiguïté. On peut apporter une attention particulière aux troncations issues du verlan, qui coupent les mots immédiatement après la consonne initiale de la deuxième ou troisième syllabe : *cheb[ran]*, *gol[mon]*, *set[ka]*, *zarb[i]* pour *bizarre*.

3.3 Observations phonétiques

Conformément à la règle, les voyelles tendent à s'ouvrir en syllabe fermée et à se fermer en syllabe ouverte. Par la troncation, généralement une apocope, des syllabes ouvertes en [e] se retrouvent en syllabes fermées en [e] : *démision* devient *dem*, comme *performant* devient *perfo*. En outre, le nombre va croissant des monosyllabes et des mots créés à trois syllabes : *célibataire* → *célibat* → *célibe* → ; *prolétaire* → *prolo* → *prol* → ; *toxicomane* → *tox* ou *toxe*.

3.4 Observations sur les graphies I

Les variantes graphiques sont nombreuses : une *asso/assoc/assoce* ; une *compill/compile* ; un *dircol/dircom* ; une *provo/provoc/provoc'*.

Pour les marques du pluriel, les finales en *s* sont les plus fréquentes (les *éduc*s, les *séroneg*s), parfois avec des variantes : des *cop*'s/*cops* ; parfois aussi le pluriel n'est pas marqué : les *protec*' (les protections utilisées dans le sport).

4 – Présentation d'un échantillon de troncations

Voici la nomenclature des mots commençant par la lettre *d* cités dans les trois sources documentaires rappelées plus haut. Chaque terme est suivi de la date de l'énoncé l'illustrant, qui n'est pas nécessairement la datation la plus lointaine.

4.1 Mots commençant par *d*, cités dans K.E.M. George (op. cit. 1983)

daca (1971), *deb*, *dèbe* (1977), *déc[adent]* (1974), *déc'* [sans] (1978), *déca* (1960), *déci[sion]* (argot de Polytechnique, 1894), *déco* (1980), *décontract* (1968), *déf[raide]* (1981), *dégueu(x)* (1968), *dèje* (1976), *délass com (les)* (1866), *délibé* (1981), *démago* (1972), *demi-kil* (1901), *demi-pens* (1931), *démiss* (1894), *demi-supe* (1878), *démo* (1981), *démoc* (1858), *démonstr* (1894), *densito* (1974), *déo* (1981), *déplina*v (1977), *dépresse* (1981), *dermato* (1965), *désert* (1921), *désintox* (1972), *dessin tec* (1931), *deuche* (1975), *deuxièmo* (1861), *deuzio* (1862), *devoir supplé* (1931), *dexe* [dexédrine] (1980), *diame* (1901), *diaph* (1974), *diapo* (1950), *diatro* (1977), *dical* (1971), *dif* (1901), *directo* (1976), *dirliche* (1981), *dirlo* (1960), *diskrétos* (1976), *dissert(e)* (1931), *disto* (1977), *distrib* (1917), *dix de der* (1938), *doc* (1977), *docto* (1971), *docu* (1967), *docu-drame* (1978), *dort* (1931), *drama* (1977), *drap'* (1894), *droit-co* (1960), *drug* (1966), *duna* (1974), *dupli* (1974), *dural* (1948).

4.2 Mots commençant par d, cités dans Cl. Groud et N. Serna op. cit. 1996)

decalco (1995), *decentralo* (1987), *deco* (1989), *décolo* (1994), *def* (1994), *def, def'* (1989) *défisc* (1994), *dégling'* (1995), *dégriff'* (1995), *déj, déj'* (1993), *delto* (1994), *dem'* (1983), *démo* (1995), *dentif* (1992), *déo, déodo* (1991), *dève* (1990), *dh'ab'* (1993), *diago* 1991 *dict dict'* (1990), *dif* (1985) *dinam* (1989), *dino* (1993), *dircab, dir'cab* (1993), *dirco, dir-com dircom* (1991), *dispo, dispose* (1983), *distribe* (1981), *djibout'* (1993) *Doc* (*doctorat*) *doc*, abréviation de Doc Martens, chaussure anglaise à grosse semelle (1985), *dodéca* (1991), *domb(i)* (verlan de *bidon*, 1982), *doss* (1994).

4.3 Mots commençant par d et cités dans le T.L..F, t.8, 1986, p. 324-326

demago (1891) ; *dermato* (1981) ; *directo* (1982).

4.4 Commentaires

Il n'y pas lieu d'être surpris de rencontrer si peu de termes dans un article de dictionnaire de langue. L'article *O* du *TLF* donne des informations sur 101 termes, la plupart étant exemplifiés et le reste renvoyant aux articles antérieurs où les mots sont traités en remarques ou en entrées autonomes comme *dactylo*, *deusiol/deuzio*, *diapo*, *dingo*, *distingo*, *dynamo*. Les dictionnaires de français de plusieurs pays francophones ne font pas mention de troncations. Pour la nomenclature de la lettre *C* je n'ai rien trouvé dans le *Dictionnaire du suisse romand* d'A. Thibault (1998), ni dans le *Dictionnaire du français de Belgique* de Christian Delcourt (tome 1, *A-F*, 1998, tome 2, *G-Z*, 1999). Tout au plus puis-je relever dans *Les mots de la francophonie* de Loïc Depecker (1989) un item *céfé* au Zaïre, dans l'argot scolaire, désigne un « élève qui souhaite s'attirer les faveurs du professeur à force d'application au travail ». *Céfé* serait une abréviation de *connaissance forcée*.

Si l'on considère à présent les données fournies par les deux répertoires, on peut les répartir suivant les dates des exemples illustrant les termes de la nomenclature *C*. Chez K.E.M. George, on enregistre neuf termes antérieurs à 1900 : *déci* (1894), *délass com* (1866), *démis* (1894), *demi-supe* (1878), *démo* (1858), *demonstr* (1894), *deuxiémo* (1881), *deuzio* (1862), *drap'* (1894), 15 termes se situent dans la période 1900 à 1960 inclus : *déca* (1960), *demi-kil* (1901), *demi-pens* (1931), *désert* (1921), *dessin lec* (1931), *devoir supplé* (1931), *diame* (1901), *diapo* (1950), *dif* (1901), *dirlo* (1960), *dissert(e)* (1931), *distrib* (1917), *dix de der* (1933), *dort* (1931), *dural* (1948). Ainsi, un peu plus d'un tiers des termes cités (24 sur 61) sont-ils postérieurs à 1960.

Dans *Regards sur la troncation* de Cl. Groud et N. Serna, la situation se présente comme suit : un seul terme, *distrib* est cité comme antérieur à 1985 : l'exemple cité est en effet de 1981, alors que George présente un exemple du même mot de 1917. Tous les autres termes sont postérieurs à 1981 mais ne dépassent pas 1995, date de composition finale de l'ouvrage publié en 1996.

5 –Réflexions finales

5.1 Il est incontestable que la troncation a été portée et amplifiée par les médias et qu'elle connaît en cette décennie terminale du vingtième siècle une expansion extraordinaire. Quittant le domaine de la seule langue familière, elle touche maintenant tous les niveaux de langue, et elle s'opère par la chute d'une ou deux syllabes finales et souvent avec l'adjonction du morphème *O*, fonctionnant comme prothèse morphologique. Le goût pour le monosyllabe à finale consonantique justifie l'utilisation de l'apostrophe comme marqueur graphique de la troncation.

5.2 Que faut-il en penser ? Le parler en raccourci est-il la réponse linguistique à une décennie qui s'achève et qui a été marquée par la vitesse ? Mais curieusement, la troncation du lexique est parallèle au relâchement de la syntaxe, avec des phrases mal construites et des borborygmes qui en tiennent lieu, avec la négation escamotée, avec un usage incertain des modes et des temps. Sans compter les prononciations défectueuses et fréquentes de mots usuels terminés par *c*. « *On entend* », remarque Maurice Druon, « *Parque des Princes, Ar-que de Triomphe, vingt-deux heures, alors que quatre est raccourci : quat'kilomètres, quat'cent coups. Le pauvre quatre boitille sur une seule syllabe* » et M. Druon d'ajouter : « *Le e qu'il a perdu, c'est l'ex qui l'a ramassé sur le trottoir. L'ex-directeur, l'ex-ministre* » et il conclut : « *Tout cela pour rappeler l'importance de la lecture et de la récitation pendant les premières années d'école, en reprenant patiemment les enfants sur les fautes ou les négligences d'élocution, même s'ils répètent celles de leur entourage* » (*Le « Bon Français* », Monaco, 1999, 258 p., voir p.95). C'est la sagesse même. Mais n'est-il pas utile aussi de recommander aux professeurs des écoles, des lycées et collèges, voire des universités, chargés d'enseigner le français, que la connaissance de la morphologie française, de la conjugaison et de leur bonne application autorise seule à ces créations lexicales contemporaines qui font souvent mouche à défaut de faire souche et ne méritent pas, tant s'en faut, d'être enregistrées dans les nomenclatures de dictionnaires de langue, lesquels cèdent assez facilement aux sirènes de la modernité et de la concurrence. Dans leur étude largement citée, Cl. Groud et N. Serna font une étude sur les troncations accueillies ou entrées dans le *Petit Robert*. Elles notent que la récolte des troncations dans le tirage

1993 du *Petit Robert* a doublé par rapport au tirage de 1990. Ce qui reste cependant relatif, puisque cela ne concerne respectivement que 28 et 14 troncatons.

Voici deux mises en garde récentes contre ces usages qui trahissent à l'évidence une dérive de la langue française :

Dans son roman *Immobile dans le courant du fleuve* (Paris, Grasset, 1994), Yves Berger fait dire à son héros qui ne supporte plus d'entendre sa compagne Faustine parler par apocopes et utiliser *hélico, vélo, gynéco, hosto* ceci : « *Je vous en supplie, Ne les estropiez plus [...] Un mot souffre quand on le diminue, quand on l'ampute, de la même façon qu'un arbre, un être humain, un animal. Vous coupez la queue des mots et leur infligez une misérable prothèse.* » (p. 190).

Je lis d'autre part, dans une revue destinée principalement à un lectorat féminin et rural, *La veillée des chaumières* (18 octobre 2000, p. 32) ces lignes : « *On essaie de chanter en anglais, même si on n'en connaît pas le moindre mot... c'est phonétique [...] Quelques mots en verlan, puis souvent on escamote les autres ! J'exagère, bien sûr, mais la tendance est bien réelle. Voilà donc, à la mode de l'an 2000, un avis très perso... En prenant comme d'hab', mon p'tit déj ce mat' dans un cadre sympa et cool, j'ai gambergé sur la langue française, une vraie cata à mon sens* ».

Nous sommes ou devrions être trop respectueux de la langue française pour oser la défigurer de la sorte, surtout si nous ne maîtrisons pas son fonctionnement. La véritable éloquence se moque de l'éloquence, a-t-on dit, comme la fantaisie verbale cédant l'initiative aux mots plutôt qu'à la pensée peut être créatrice. Mais la recherche de l'économie d'énergie articulatoire, le souci de faire vite, l'habitude de se montrer en conivence dans une activité professionnelle n'autorisent pas à aller vers ce qui peut être regardé comme de la tétatologie verbale sans une maîtrise de la morphologie, du lexique, de la syntaxe. Tant valent les usagers, tant vaut la langue, toujours à illustrer et à défendre par eux, par les enseignants et les communicants de l'écrit et de l'audiovisuel.



Bibliographie

Outre les sources documentaires précisées supra sous 1, ont été consultés :

- MERLE (Pierre). *Dico du français branché*, nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Editions du Seuil, 1999, 413 p.
- ESNAULT (Gaston). *Dictionnaire historique des argots français*. Paris, Larousse, 1965, 644 p.
- *Histoire de la langue française, 1945-2000*. Paris, CNRS Editions, 2000, 1028 p.
- CHAURAND (Jacques). (sous la direction de), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Editions du Seuil, 1999, 803 p.